

EXTRAIT DES DECISIONS DU CONSEIL DU MOIS DE MAI 2025

Le Conseil a décidé

d'octroyer un montant de Fr.200.00 à l'association Pedibus Valais pour 2025.

d'autoriser les manifestations sportives nautiques prévues en 2025 sur le Lac, à savoir le Bol d'Or Mirabaud le samedi 14 juin. La Croisière Eynard le 2 août 2025. Le tour du Léman en aviron le 27 septembre 2025. La translémannique en solitaire le 30 août 2025. Ces décisions sont transmises au Département de la sécurité, des institutions et du sport.

d'accepter la proposition de Monsieur le Conseiller Loïc Bénét de prendre en charge la période d'études dirigées hebdomadairement par un enseignant afin d'aider les enfants en difficulté scolaire, car en raison des baisses des effectifs pour l'école primaire de St-Gingolph lors de la prochaine rentrée, le Canton ne financera plus cette période. Le financement annuel pour la commune sera payé en fonction de l'ancienneté de l'enseignant, soit entre Fr.2'700.00 et Fr.3'900.00, sans les charges sociales. Le Conseiller profite de mettre en garde le Conseil que la baisse des effectifs pourrait engendrer la fermeture d'une classe (passage de 4 à 3 classes). Des classe à 3 degrés seraient donc probables (1-2-3H, 4-5-6H et 7-8H). Il est également précisé que sans la présence des élèves ukrainiens séjournant à l'école des Missions, St-Gingolph ne compteraient déjà plus que 3 classes à la rentrée 2025.

de valider les travaux d'aménagement des locaux ACM et UAPE pour un total de Fr.27'358.80. Ces travaux seront réalisés lors des vacances scolaires.

de remplacer les ordinateurs de base de l'administration communale pour un montant total de Fr.7'593.00.

de procéder par appel à la population afin de trouver des bénévoles pour certains services sociaux (repas à domicile, visites et sorties des aînés etc...) ainsi que pour la désignation du personnel pour des missions attribuées aux PRU (point de rencontre d'urgence). Une annonce sera également faite lors de la prochaine assemblée primaire.

